

États financiers

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Exercice clos le 31 mars 2011



KPMG LLP

Chartered Accountants

863 Princess Street Suite 400
PO Box 1600 Stn Main
Kingston ON K7L 5C8
Canada

Telephone (613) 549-1550
Telefax (613) 549-6349
www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du Conseil d'administration de l'Hôpital communautaire de Cornwall

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Hôpital communautaire de Cornwall, qui comprennent le bilan au 31 mars 2011, les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Hôpital communautaire de Cornwall au 31 mars 2011 ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Autre point

Les états financiers de l'Hôpital communautaire de Cornwall au 31 mars 2010 pour l'exercice clos à cette date ont été vérifiés par un autre auditeur qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces états financiers dans son rapport du 21 mai 2010.

KPMG S.R.L. / SENCRL.

Comptables agréés, experts-comptables autorisés

Le 2 juin 2011

Kingston (Canada)

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Bilan

Au 31 mars 2011, avec les données correspondantes de 2010

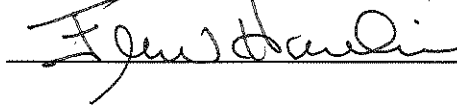
	2011	2010
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	17 435 \$	2 292 618 \$
Débiteurs (note 2)	3 630 399	2 533 940
Stocks	623 956	924 963
Frais payés d'avance	750 369	546 342
	5 022 159	6 297 863
Encaisse restreinte (note 3)	22 833 602	13 713 474
Immobilisations (note 4)	77 697 225	61 548 477
	105 552 986 \$	81 559 814 \$

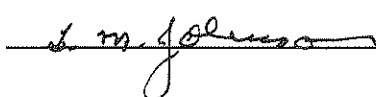
Passif, apports reportés et actifs nets

Passif à court terme		
Endettement bancaire (note 5)	24 709 670 \$	20 000 000 \$
Créditeurs et charges à payer	17 042 592	16 725 622
Produits reportés	424 677	183 451
Prestations futures du personnel	414 096	367 382
Portion courante de la dette à long terme (note 7)	405 937	407 751
	42 996 972	37 684 206
Prestations futures du personnel (note 6)	1 504 179	1 361 988
Dette à long terme (note 7)	1 348 330	1 752 401
Apports reportés (note 8)	80 451 716	59 894 360
	126 301 197	100 692 955
Actifs nets		
Investis en immobilisations (note 9)	18 097 807	12 738 403
Affectés pour fins de dotations (note 10)	209 010	209 010
Non affectés	(39 055 028)	(32 080 554)
	(20 748 211)	(19 133 141)
Engagements et éventualités (note 12)		
	105 552 986 \$	81 559 814 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du Conseil d'administration,

 administrateur

 administrateur

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2011, avec les données correspondantes de 2010

	2011	2010
Produits :		
Soins aux patients :		
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	73 321 892 \$	72 641 858 \$
Autres	16 973 463	16 964 170
Recouvrement:		
Suppléments aux chambres	1 328 020	1 640 653
Autres	4 717 914	5 141 416
Produits de placement	1 805	762
Amortissement des apports reportés	745 794	1 020 610
Autres programmes :		
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	5 159 394	5 061 183
Ministère des Services sociaux et communautaires	2 193 848	2 088 858
	<u>104 442 130</u>	<u>104 559 510</u>
Charges		
Rémunérations	48 784 600	50 464 725
Avantages sociaux des employés	13 982 442	14 136 409
Salaires du personnel médical	12 714 557	12 294 659
Fournitures médicales et chirurgicales	4 755 023	5 530 944
Médicaments et gaz	1 895 882	1 834 107
Autres fournitures et charges	11 679 462	12 329 150
Bâtiments et terrains	624 183	425 824
Amortissement d'équipement	2 552 489	2 682 775
Intérêt sur la dette à long terme	47 432	60 665
Autres programmes:		
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	5 159 394	5 061 183
Ministère des Services sociaux et communautaires	2 193 848	2 088 858
	<u>104 389 312</u>	<u>106 909 299</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant les éléments suivants		
	52 818	(2 349 789)
Charges de restructuration		
	–	(2 150 662)
Intérêt sur la dette à long terme		
	(15 630)	(18 795)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations		
	973 689	931 082
Amortissement des immobilisations		
	(2 625 947)	(2 356 095)
	<u>(1 667 888)</u>	<u>(1 443 808)</u>
Insuffisance des produits sur les charges		
	<u>(1 615 070)\$</u>	<u>(5 944 259)\$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

État de l'évolution des soldes de fonds

Exercice clos le 31 mars 2011, avec les données correspondantes de 2010

	Investis en immobilisations	Dotations	Non affectés	Total 2011	Total 2010
Solde au début de l'exercice	12 738 403 \$	209 010 \$	(32 080 554)\$	(19 133 141)\$	(13 188 882)\$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges (note 9)	(3 458 953)	—	1 843 883	(1 615 070)	(5 944 259)
Variation nette des investissements en immobilisations (note 9)	8 818 357	—	(8 818 357)	—	—
Solde à la fin de l'exercice	18 097 807 \$	209 010 \$	(39 055 028)\$	(20 748 211)\$	(19 133 141)\$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2011, avec les données correspondantes de 2010

	2011	2010
Encaisse provenant des (affectée aux) :		
Activités de fonctionnement :		
Insuffisance des produits sur les charges	(1 615 070) \$	(5 944 259)\$
Éléments sans effet sur l'encaisse		
Amortissement d'immobilisations	5 178 436	5 038 870
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(1 719 483)	(1 951 692)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 15)	(441 283)	9 698 143
Augmentation des prestations futures du personnel	188 905	132 018
	<u>1 591 505</u>	<u>6 973 080</u>
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(21 327 184)	(21 592 671)
Activités de financement		
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations	22 276 839	4 807 980
Produits moins principal payé sur la dette à long terme	(405 885)	(451 631)
	<u>21 870 954</u>	<u>4 356 349</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	<u>2 135 275</u>	<u>(10 263 242)</u>
Encaisse (endettement bancaire) au début de l'exercice	(3 993 908)	6 269 334
Endettement bancaire à la fin de l'exercice	<u>(1 858 633) \$</u>	<u>(3 993 908)\$</u>
L'encaisse (endettement bancaire) se présente comme suit :		
Encaisse	17 435 \$	2 292 618 \$
Encaisse affectée	22 833 602	13 713 474
Endettement bancaire	(24 709 670)	(20 000 000)
	<u>(1 858 633) \$</u>	<u>(3 993 908)\$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2011

L'Hôpital communautaire de Cornwall/Cornwall Community Hospital (« l'Hôpital ») fut constitué en vertu des lois de l'Ontario. L'activité principale de l'Hôpital consiste à fournir des services de soins de santé à Cornwall et à la région. L'Hôpital est un organisme caritatif au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* à condition qu'il continue de respecter les critères d'exemption.

1. Principales conventions comptables

a) Constatation des produits

L'Hôpital applique la méthode du report pour comptabiliser les apports, lesquels incluent les dons et les subventions gouvernementales.

En vertu de la *Loi sur l'assurance-santé* et de ses règlements d'application, l'Hôpital est principalement subventionné par la province de l'Ontario selon les accords budgétaires établis par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Les subventions de fonctionnement sont comptabilisées comme produits dans la période à laquelle elles se rattachent. Les subventions approuvées mais non reçues à la fin de la période sont inscrites aux débiteurs. Lorsqu'une partie de la subvention s'applique à une période ultérieure, elle est reportée et constatée dans cette période.

Les apports non grevés d'affectations sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir à condition que le montant à recevoir puisse faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception soit raisonnablement assurée.

Les apports grevés d'affectations externes, tels que les fonds en fiducie, sont constatés comme produits lorsque les charges correspondantes sont encourues. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis par imputation aux résultats selon la méthode linéaire à un taux correspondant à celui de l'amortissement des immobilisations en question.

Les produits provenant du Régime d'assurance-santé de l'Ontario, du supplément aux chambres et de services commercialisés sont constatés lorsque le service est rendu ou que la marchandise est vendue.

Les apports aux fonds de dotation sont constatés comme augmentations directes de l'actif net de ces fonds.

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2011

1. Principales conventions comptables (suite)

b) Apports reçus sous forme de services

De nombreux bénévoles consacrent plusieurs heures de service chaque année pour aider l'Hôpital à s'acquitter des activités relatives à la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ils ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

c) Stocks

Les stocks sont comptabilisés au moindre du coût moyen ou du coût de remplacement.

d) Immobilisations

Les immobilisations acquises, autres que l'équipement mineur, sont comptabilisées au coût. Les immobilisations acquises par contrat de location-acquisition sont d'abord comptabilisées à la valeur actualisée des paiements de location minimums futurs, puis amorties sur leur durée de vie estimative. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus aux activités de l'Hôpital, sa valeur comptable nette est amortie à sa valeur résiduelle. Les apports d'immobilisations sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire au cours de leur durée de vie utile à des taux qui varient entre 2 % et 20 % par année.

Les remplacements d'équipement mineur sont comptabilisés dans l'exercice où le remplacement a lieu. La construction en cours n'est pas amortie avant l'achèvement du projet et le début de l'exploitation des installations.

Le coût des rénovations des bâtiments de l'Hôpital qui augmentent de façon importante leur durée de vie utile et leur capacité est comptabilisé dans le coût des immobilisations connexes. Le coût des rénovations visant à adapter les bâtiments de l'Hôpital pour faire face au changement des conditions de fonctionnement ou pour maintenir l'efficacité normale du fonctionnement est comptabilisé au fur et à mesure que la dépense est engagée.

L'équipement loué en fonction de modalités qui transfèrent la quasi-totalité des avantages et des risques de la propriété à l'Hôpital est comptabilisé sous forme de « contrat de location-acquisition » et donc comptabilisé comme si un bien avait été acheté et qu'un passif était pris en charge. Tout autre équipement en location est comptabilisé sous forme de contrat de location-exploitation.

e) Apports reportés

Les subventions et les dons reçus pour fins d'immobilisations sont reportés et amortis selon la méthode linéaire à un taux correspondant à celui de l'amortissement des immobilisations connexes.

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2011

1. Principales conventions comptables (suite)

f) Régime de prestations aux employés

L'Hôpital comptabilise sous forme de frais courus ses obligations en vertu du régime de prestations aux employés et les coûts s'y rattachant. L'Hôpital a adopté les politiques suivantes :

- (i) Le coût des prestations de retraite accumulées par les employés est calculé sur une base actuarielle au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service et des hypothèses les plus probables, selon la direction, quant à la progression des salaires, à l'âge de retraite des employés et aux coûts prévus des soins de santé.
- (ii) L'excédent du montant net des gains (pertes) actuariels dépassant 10 % du montant de l'obligation au titre des prestations est amorti selon la méthode linéaire sur la moyenne des années de service résiduelles des employés en service. La moyenne des années de service résiduelles des employés en service couvertes par les prestations de retraite sera calculée au moment où l'obligation devra être amortie.

g) Absences rémunérées

Les absences rémunérées auxquelles les employés ont droit sont comptabilisées comme frais courus selon la politique de l'Hôpital pour les vacances.

h) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des éléments d'actif et de passif présentés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés au titre des produits et des charges au cours de l'exercice. Les montants réels pourraient être différents de ces estimations. Ces estimations font l'objet d'un examen périodique et, lorsque des ajustements sont nécessaires, ils figurent dans les états financiers de la période où ils sont apparents.

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2011

2. Débiteurs

Les débiteurs sont constitués des éléments suivants :

	2011	2010
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario	945 950 \$	170 144 \$
Régime d'assurance-santé de l'Ontario	993 014	903 472
Autres	1 929 371	1 735 458
	3 868 335	2 809 074
Moins l'allocation pour les débiteurs douteux	237 996	275 134
	3 630 339 \$	2 533 940 \$

3. Encaisse affectée :

L'encaisse affectée est constituée des éléments suivants :

	2011	2010
Encaisse liée aux fonds de dotation	209 010 \$	209 010 \$
Encaisse liée aux subventions et dons affectés	22 624 592	13 504 464
	22 833 602 \$	13 713 474 \$

L'encaisse liée au financement du projet d'immobilisations est restreinte quant à son utilisation et a trait à la subvention affectée décrite à la note 8.

L'Hôpital peut utiliser ces fonds pour financer les charges reliées au programme de réaménagement des immobilisations décrit à la note 11. L'Hôpital a utilisé un montant de 12 117 222 \$ (2010 : 16 029 479 \$) de ces fonds durant l'exercice 2011 pour l'appliquer à des frais admissibles.

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2011

4. Immobilisations :

Les immobilisations sont constituées des éléments suivants :

			2011	2010
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrain	482 402 \$	– \$	482 402 \$	482 402 \$
Améliorations des terrains	552 662	509 796	42 866	74 527
Bâtiments	35 902 225	15 078 871	20 823 354	22 067 134
Équipement de service des bâtiments	8 278 473	6 641 294	1 637 179	1 947 891
Matériel et ameublements	34 822 513	22 522 958	12 299 555	9 587 475
Frais reportés	2 656 355	2 168 976	487 379	151 808
Construction en cours	41 924 490	–	41 924 490	27 237 240
	124 619 120 \$	46 921 895 \$	77 697 225 \$	61 548 477 \$

Le coût et l'amortissement cumulé des immobilisations au 31 mars 2010 se chiffraient respectivement à 103 298 481 \$ et à 41 750 004 \$.

5. Endettement bancaire :

L'endettement bancaire est constitué des éléments suivants :

	2011	2010
Découvert bancaire	24 229 672 \$	– \$
Marge de crédit bancaire	479 998	–
Acceptation bancaire	–	20 000 000
	24 709 670 \$	20 000 000 \$

L'Hôpital a accès à une facilité de crédit à terme non renouvelable de 25 000 000 \$ auprès de ses banquiers d'affaires, dont un montant de 479 998 \$ avait été utilisé au 31 mars 2011 (2010 : 20 000 000 \$). Cette marge de crédit n'est pas garantie et porte intérêt au taux préférentiel. L'Hôpital a également une facilité de crédit à vue renouvelable de 11 000 000 \$ auprès de ses banquiers d'affaires, dont aucun montant n'avait été utilisé au 31 mars 2011 (2010 : nul \$). Cette marge de crédit n'est pas garantie et porte intérêt au taux préférentiel.

L'Hôpital a également un découvert de 24 229 672 \$ (2010 : nul \$).

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2011

5. Endettement bancaire (suite)

Postérieurement à la date du bilan, cette facilité de crédit fut remboursée au moyen d'une avance de fonds de 25 000 000 \$ du ministère de la Santé et des Soins de longue durée comme discuté à la note 13.

L'Hôpital maintient aussi une marge de crédit pour fins de contrat de location-acquisition de 1 800 000 \$. Le but principal de cette marge est le financement d'équipement majeur; cette marge n'avait pas été utilisée à la fin de l'exercice (2010 : nul \$).

6. Prestations futures du personnel

L'Hôpital offre à certains employés une assurance-vie ainsi qu'une assurance pour soins de santé et soins dentaires complémentaires. Une étude actuarielle indépendante des prestations de retraite et avantages postérieurs à l'emploi a été entreprise. La dernière évaluation des prestations futures du personnel a été effectuée le 31 mars 2011.

Les hypothèses actuarielles importantes adoptées lors du calcul de l'obligation estimative de l'Hôpital au titre des prestations constituées sont les suivantes :

	2011	2010
Taux d'escompte	4,70 %	4,69 %
Taux d'augmentation des rémunérations	2,50 %	1,84 %
Inflation	2,00 %	1,34 %
Augmentation des prestations dentaires	2,50 %	1,84 %
Augmentation des prestations santé	4,00 %	3,34 %

La continuité de l'obligation de l'Hôpital au titre des prestations constituées se présente comme suit :

	2011	2010
Obligation au titre des prestations constituées,		
solde au début de l'exercice	2 722 668 \$	2 722 820 \$
Coût des services courants	113 167	169 346
Intérêt sur l'obligation au titre des prestations constituées	126 155	125 379
Avantages versés	(178 742)	(244 015)
Pertes (gains) actuarielles	421 501	(50 862)
Obligation au titre des prestations constituées, à la fin de l'exercice	3 204 749 \$	2 722 668 \$

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2011

6. Prestations futures du personnel (suite)

Le rapprochement de l'obligation au titre des prestations constituées et du passif au titre des prestations constituées se présente comme suit :

	2011	2010
Obligation au titre des prestations constituées	3 204 749 \$	2 722 668 \$
Pertes actuarielles non amorties	(1 036 387)	(659 849)
Coût des services passés non amorti	(250 087)	(333 449)
Passif au titre des prestations constituées	1 918 275	1 729 370
Moins la tranche à court terme de l'obligation au titre des prestations	414 096	367 382
Tranche à long terme des prestations futures du personnel	1 504 179 \$	1 361 988 \$

7. Dette à long terme

	2011	2010
Prêt à terme à financement adossé portant intérêt au taux de 5,02 % payable en versements mensuels de 7 081 \$ (principal et intérêt), exigible le 2 juin 2010	- \$	20 433 \$
Prêt à terme à taux fixe portant intérêt au taux de 4,77 % payable en versements mensuels de 4 985 \$ (principal et intérêt), exigible le 11 janvier 2011	257 590	302 141
Prêt à terme à taux fixe portant intérêt au taux de 4,59 % payable en versements mensuels de 34 849 \$ (principal et intérêt), exigible le 4 février 2015	1 496 677	1 837 578
	1 754 267	2 160 152
Moins la portion courante	405 937	407 751
	1 348 330 \$	1 752 401 \$

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2011

7. Dette à long terme (suite)

Les versements en principal exigibles au cours des cinq prochains exercices sont prévus comme suit :

2012	424 330 \$
2013	443 544
2014	429 333
2015	51 223
2016	–
	<hr/>
	1 348 430 \$

8. Apports reportés

Les apports reportés afférents aux immobilisations comprennent la fraction inutilisée et non amortie des dons et des subventions reçus en vue de l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement des apports afférents aux immobilisations est comptabilisé à titre de produits dans l'état des résultats.

	2011	2010
Solde au début de l'année	59 894 360 \$	57 038 072 \$
Dons et subventions supplémentaires reçus	22 130 939	4 808 186
Intérêt gagné sur les apports inutilisés	145 900	–
Moins montants comptabilisés dans les produits de l'exercice	(1 719 483)	(1 951 898)
Solde à la fin de l'exercice	80 451 716 \$	59 894 360 \$

Le solde des apports reportés afférents aux immobilisations comprend ce qui suit :

	2011	2010
Apports afférents aux immobilisations non amortis utilisés pour l'acquisition d'actifs	57 577 265 \$	46 379 036 \$
Apports inutilisés	22 874 451	13 515 324
	<hr/>	<hr/>
	80 451 716 \$	59 894 360 \$

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2011

9. Investissements en immobilisations

a) Les investissements en immobilisations sont comptabilisés de la façon suivante:

	2011	2010
Immobilisations	77 697 225 \$	61 548 477 \$
Sommes financées par :		
Apports reportés	(57 574 265)	(46 379 036)
Dette à long terme	(1 754 267)	(2 160 152)
Fonds affectés à l'interne	(270 886)	(270 886)
Solde à la fin de l'exercice	18 097 807 \$	12 738 403 \$

b) La variation des soldes des fonds d'immobilisations est comptabilisée de la façon suivante :

	2011	2010
Insuffisance des produits sur les charges :		
Amortissement des apports reportés	1 719 483 \$	1 951 692 \$
Amortissement des immobilisations	(5 178 436)	(5 038 870)
	(3 458 953)\$	(3 087 178)\$

	2011	2010
Variation nette des investissements en immobilisations :		
Achat d'immobilisations	21 327 184 \$	21 592 671 \$
Sommes financées par apports reportés	(12 914 712)	(18 088 459)
Remboursement de la dette à long terme	405 885	451 631
	8 818 357 \$	3 955 843 \$

10. Restrictions sur les soldes des fonds

Le solde du fonds de dotation est assujéti à des affectations d'origine externe stipulant que le principal ne doit pas être déboursé. Des produits de placement de 1 612 \$ (2010 : 762 \$) sur l'actif ont été utilisés pour annuler des charges encourues par l'Hôpital.

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2011

11. Réaménagement d'immobilisations

En 2003, le ministère de la Santé et des Soins de longue durée a demandé à l'Hôpital de commencer à planifier le regroupement de tous les services de soins actifs à l'emplacement de l'avenue McConnell. L'Hôpital a embauché des architectes et des planificateurs des soins de santé pour aider à la planification de l'agrandissement et de la rénovation de l'emplacement de l'avenue McConnell. Le financement de ce projet se compose de subventions d'immobilisations de la part du ministère de la Santé et des Soins de longue durée, d'apports municipaux et d'initiatives de collecte de fonds dans la communauté locale.

Le 12 décembre 2008, l'Hôpital a été autorisé par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée à procéder au réaménagement des immobilisations de l'emplacement de l'avenue McConnell. Le coût d'investissement estimatif total est de 113 000 000 \$, ce qui comprend un agrandissement de 95 000 pieds carrés, une superficie de 78 000 pieds carrés rénovée et dotée de nouvel équipement. L'achèvement de la construction est estimé pour septembre 2013.

12. Engagements et éventualités

- a) La nature des activités de l'Hôpital fait en sorte qu'il y a généralement des réclamations judiciaires en cours ou possibles à tout moment. En ce qui a trait aux réclamations en date du 31 mars 2011, la direction croit que l'Hôpital a une défense valable et une couverture d'assurance adéquate. Advenant qu'une réclamation serait accueillie, la direction ne croit pas que de telles réclamations auraient une incidence importante sur la situation financière de l'Hôpital.
- b) Le 1^{er} juillet 1987, un groupe d'organismes de santé (les « souscripteurs ») a créé le Healthcare Insurance Reciprocal of Canada (le « HIROC »). Le HIROC est enregistré à titre d'assurance mutualité en vertu de la *Loi sur les assurances* de l'Ontario, laquelle autorise des personnes à échanger entre elles des contrats réciproques d'indemnisation ou d'assurance. Le HIROC facilite la fourniture d'une couverture d'assurance-responsabilité aux organismes de santé de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan et de Terre-Neuve et Labrador. Les souscripteurs versent une prime annuelle qui est fixée par des calculs actuariels. Ces primes sont assujetties à une évaluation dans le cas de pertes supérieures à la prime que le groupe de souscripteurs pourrait connaître, le cas échéant, pour les années où ils sont souscripteurs. Aucune évaluation de ce genre n'avait été effectuée en date du 31 mars 2011.

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2011

12. Engagements et éventualités (suite)

b) (suite)

Depuis sa création en 1987, le HIROC a accumulé un excédent non affecté représentant le total des primes versées par tous les souscripteurs, plus les produits de placement, moins l'obligation de paiement de réserves pour réclamations restant à payer, les charges et le fonctionnement. Chaque souscripteur dont les primes versées plus les produits de placement excèdent leur obligation envers l'attribution des réserves pour réclamations, les charges et les frais de fonctionnement, pourrait être fondé à recevoir la répartition de leur part de l'excédent non affecté au moment où une telle répartition sera annoncée par le conseil d'administration du HIROC. Aucune distribution de ce genre n'avait été annoncée par le HIROC en date du 31 mars 2011.

- c) L'Hôpital est responsable du maintien de l'équité salariale à l'égard de plusieurs groupes syndiqués. Il n'est pas présentement possible d'estimer le montant de cet élément de passif.
- d) L'Hôpital loue des installations à divers programmes communautaires. Les paiements de location minimaux annuels en vertu des contrats de location-exploitation actuels pour les exercices se terminant le 31 mars se présentent comme suit:

2012	273 342 \$
2013	248 144
2014	253 827
2015	257 572

1 032 885 \$

- e) L'Hôpital a passé divers contrats et ententes pour le plan de réaménagement des immobilisations. En date du 31 mars 2011, l'ensemble des contrats en cours de règlement se chiffrait à environ 60 500 000 \$. À cette date, un montant approximatif de 42 609 500 \$ (2010 : 26 250 000 \$) a été versé pour le travail accompli et les biens reçus et cette somme est comprise dans les immobilisations (construction en cours) de l'état financier de l'Hôpital.

13. Événement postérieur à la date du bilan

Comme dans les années précédentes, l'Hôpital a soumis une proposition au Réseau local d'intégration des services de santé de Champlain pour obtenir une avance de fonds sur son financement visant à faciliter le financement des opérations quotidiennes de l'Hôpital pendant l'exercice 2011.

Une avance de 25 000 000 \$ a été approuvée et reçue en avril 2011 et est censée être remboursée au Réseau local d'intégration des services de santé de Champlain avant le 31 mars 2012. Cette avance a été appliquée au remboursement d'un prêt bancaire temporaire approuvé par nos banquiers d'affaires comme décrit à la note 5.

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2011

14. Charges de retraite

Presque tous les employés de l'Hôpital participent au régime de retraite Healthcare of Ontario Pension Plan (le « régime »). Il s'agit d'un régime interentreprises à prestations déterminées auquel peuvent participer tous les employés admissibles des employeurs membres de l'Association des hôpitaux de l'Ontario. Le montant des cotisations versées au régime au cours de l'exercice par l'Hôpital au nom des employés s'élevait à 4 232 376 \$ (2010 : 4 278 299 \$) et est inclus dans l'état des résultats.

La charge de retraite repose sur les estimations les plus probables de la direction du régime, faites en collaboration avec ses actuaires, du montant nécessaire pour donner un niveau d'assurance élevé que les prestations futures pourront être entièrement financées par le fonds de retraite comme le prévoit le régime. L'objectif est de s'assurer que les cotisations que l'employeur verse au régime continuent de correspondre à un pourcentage stable des cotisations versées par les employés.

L'écart entre les prévisions actuarielles des réserves et les résultats techniques peut être important. Tout écart doit habituellement être capitalisé par les participants du régime. La plus récente évaluation actuarielle du régime indiquait qu'il était entièrement capitalisé au 31 décembre 2009.

15. Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation

	2011	2010
Augmentation (diminution) de l'actif à court terme :		
Débiteurs	(1 096 399)\$	3 005 442 \$
Stocks	301 007	(7 248)
Frais payés d'avance	(204 027)	54 602
Augmentation (diminution) du passif à court terme :		
Créditeurs et charges à payer	316 910	6 687 264
Produits reportés	241 226	(41 917)
Variation nette hors caisse du fonds de roulement	(441 283)\$	9 698 143 \$

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2011

16. Entités apparentées

a) Fondation de l'Hôpital communautaire de Cornwall

La Fondation est constituée en personne morale en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* et est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les produits nets de la Fondation en date du 31 mars 2011 étaient d'environ 9 675 000 \$ (2010 : 8 900 000 \$), dont un montant de 8 638 000 \$ est associé à l'initiative de collecte de fonds de 12 000 000 \$ de l'Hôpital pour l'achat d'équipement.

On prévoit que ces fonds seront transférés à l'Hôpital durant les exercices 2012 à 2013 au moment de l'achat d'équipement.

Les actifs nets et le résultat des activités de la Fondation ne sont pas inclus dans les états de l'Hôpital.

Les opérations entre personnes morales apparentées qui ne sont pas présentées séparément dans les états financiers comprennent la somme de 247 300 \$ (2010: 1 017 700 \$) que la Fondation a versée à l'Hôpital. Cette somme est comptabilisée comme apport reporté et servira à l'achat prévu d'équipement pour l'Hôpital.

b) Auxiliaires de l'Hôpital communautaire de Cornwall

Les actifs nets et le résultat des activités des Auxiliaires ne sont pas inclus dans les états de l'Hôpital.

L'Hôpital a un intérêt financier dans les Auxiliaires de l'Hôpital communautaire de Cornwall du fait qu'il maintient des ressources que les Auxiliaires utilisent pour produire des revenus.

17. Instruments financiers

a) Risque de crédit

L'Hôpital fait crédit à l'égard de ses patients dans le cours normal de ses activités. De façon continue, il effectue des vérifications du crédit à l'égard de ses patients, procède à un examen des montants impayés et maintient des provisions visant les créances irrécouvrables estimées.

b) Risque de taux d'intérêt

Les prêts de l'Hôpital portent intérêt à des taux fixes. En conséquence, le risque de taux d'intérêt est minimisé.

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2011

18. Juste valeur des instruments financiers

La valeur comptable de l'encaisse, des débiteurs, de la dette bancaire ainsi que des créiteurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur du fait de la durée relativement courte de ces instruments jusqu'à l'échéance. La valeur comptable de la dette à long terme se rapproche de sa juste valeur du fait que les conditions des emprunts sont comparables aux conditions actuelles du marché pour des éléments semblables.

19. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.